**MANDAT D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL**

Entre

**C.T.T TAHAR**

**1335 AVENUE DE PETITE SYNTHE**

**59640 DUNKERQUE**

Représentée par son gérant

ci-dessous désignée par "Mandant"

et

**COOP CONTROLE**

16D rue Jules Verne

44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU

Représentée par son Conseil de Gestion

ci-dessous désignée par "Mandataire"

ARTICLE UNIQUE

En vertu des articles 1984 et suivants du Code Civil,

Le Mandant donne mandat au mandataire et la missionne pour assurer la recherche et lui transmettre tous documents, informations et conseils relatifs à :

- l'assurance Qualité relative à la norme ISO 17020

- la veille règlementaire relative au contrôle technique Catégorie L

- la veille technique relative au contrôle technique Catégorie L

- l'assistance technique relative au contrôle technique Catégorie L

- la formation des personnels des centres de contrôle technique Catégorie L

- la sauvegarde des documents sur support informatique

Ainsi que

- fournir des liasses conformes à la règlementation

- transmettre à l'UTAC – OTC toutes les informations relatives à l'évolution du système informatique « CLEA »

- Assurer les audits réglementaires annuels du centre et des contrôleurs

Fait à DUNKERQUE pour valoir ce que de droit

Le 07/03/2025

Signature

Tahar MESSAI